

L'égalité des sexes

Autor(en): **Schabzigre, Aimé**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **69 (1930)**

Heft 28

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-223336>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



d'après F. Roux

Rédaction et Administration :

Imprimerie **PACHE-VARIDEL & BRON**, Lausanne
Pré-du-Marché, 7

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

l'Agence de publicité **Gust. AMACKER**
Palud, 3 — LAUSANNE

Abonnement { Suisse, un an Fr. 6., six mois, Fr. 3.50
Étranger, port en sus.
Compte de chèques postaux II. 1160

Annonces { 30 centimes la ligne ou son espace.
Réclames, 50 centimes.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

L'ÉGALITÉ DES SEXES.

LE Club des Mousquines compte plusieurs valeureuses « championnes » de la cause féministe. Tout récemment, ces dames, ou plutôt ces demoiselles, car elles sont toutes célibataires, tinent une séance plénière où il s'agissait de discuter des questions de tactique. La présidente, Mlle Grillesec, dans son discours d'ouverture, fit remarquer que le mouvement féministe avait la brise dans la voile et que l'on pouvait définitivement renoncer à envisager l'emploi des moyens révolutionnaires. « Du reste », ajouta-t-elle, « les mouvements révolutionnaires ne triomphent que lorsqu'il est possible d'intimider le parti au pouvoir de manière à le paralyser dans le choix des moyens de défense, ou encore quand on arrive à diviser les partisans du gouvernement en gagnant parmi eux un nombre suffisant de transfuges. » Mlle Grillesec poursuivit d'un ton entendu : « Mais, les révolutions, quand elles anticipent le temps, provoquent toujours entre les deux périodes une brisure que la nature comble généralement dans la suite en faisant rétrograder les événements. C'est pourquoi, dit-elle, je suis une adepte de l'évolution, car de ce côté-là on connaît beaucoup moins de retours pénibles. D'ailleurs, ne voyez-vous pas, Mesdemoiselles, que sous ce rapport les progrès réalisés par le mouvement féministe sont considérables. Les hommes eux-mêmes, les jeunes surtout, s'appliquent dans leur extérieur à ressembler autant que possible aux femmes en portant les cheveux longs et en les renversant sur le derrière de la tête, puis, chose encore plus remarquable, ils corrigent la nature même et font disparaître totalement de leur figure la barbe et la moustache. Pour des raisons psychologiques évidentes, nos aspirations se seraient heurtées sans espoir de succès aux grandes barbes et aux moustaches à pointes, si elles avaient encore existé comme autrefois ; mais, en présence des visages imberbes, nous avons beaucoup moins à craindre, parce qu'on ne saurait mieux jeter les bases du pont qui doit conduire à l'égalité des sexes. Oui, Mesdemoiselles, recherchons premièrement l'uniformité extérieure et le reste nous sera donné par surcroît. En coupant sans pitié nos longues et belles tresses de cheveux, nous avons, de notre côté, fait un bon bout de chemin à la rencontre de l'autre sexe. En raccourcissant nos jupes jusqu'aux genoux, nous avons déblayé le terrain restant à conquérir, mais l'enjambée qui doit suivre est d'importance capitale, puisqu'il ne s'agit ni plus ni moins que de vulgariser le port des pantalons parmi la gent féminine. Et, maintenant que nous connaissons le plus prochain but, nous allons rechercher ensemble les voies qui paraissent favorables à l'exécution de ce dessein. J'ouvre donc la discussion et attends que chacune de vous fasse connaître son opinion. »

Douze demoiselles demandèrent simultanément à s'exprimer. Grâce à l'autorité de Mlle Grillesec, il n'y en eut qu'une qui obtint la parole. L'« oratrice », Mlle Mœurlasse, fit remarquer qu'à notre époque les obligations sociales houpillent la femme et qu'il est pour cela au plus haut point nécessaire qu'elle garde les jam-

bes libres afin de pouvoir faire ses courses avec toute la diligence possible. A ce point de vue, les pantalons ne pourraient être qu'encombrants. Mlle Dumartheray, une autre « oratrice », crut devoir ajouter que dans ce cas, il serait évidemment plus rationnel de voir la femme vaquer à ses affaires en costume de bain. N'y aurait-il pas là l'aboutissement naturel et fort logique du costume féminin actuel tout préoccupé de réduire la « ligne », comme dans la peinture moderne, à sa plus simple expression ? En rue, il serait toujours possible de recouvrir ce costume, suivant la température, d'un léger manteau ou d'une moelleuse pelisse.

Ces paroles furent accueillies par un brouhaha de voix discordantes, ce qui décelait évidemment une scission profonde des points de vue en présence. Pendant plus d'un quart d'heure, Mlle Grillesec lutta avec énergie contre la houle de l'assemblée. Elle réussit enfin à ramener le calme en faisant observer que la proposition de Mlle Dumartheray ne pouvait être discutée, attendu que nous ne vivons pas sous les tropiques et vu que la population rurale ne l'accepterait jamais.

Mlle Pincenez, la troisième « oratrice » se souvenait encore, parce qu'elle l'avait mis en pratique, du conseil d'une matrone qui préconisait, il y a plus d'un an, le port du pyjama en guise de chemise de nuit, ceci afin de ménager les transitions et d'habituer l'œil à ce costume masculin. Elle jugea l'occasion particulièrement propice pour faire part de ses expériences à ce sujet. Ses confidences furent accueillies avec faveur et, après avoir entendu toutes les demoiselles présentes, on décida qu'il était temps de faire sortir le pyjama du boudoir et de l'alcôve pour l'utiliser enfin comme vêtement de jour. Du reste, mieux qu'un simple costume de bain, il permettrait de dissimuler des difformités du corps ou des avaries de la peau, choses toujours désagréables à étaler. Mlle Grillesec qui tenait mordicus à son évolution avec toutes ses phases et qui craignait qu'une apparition inopinée du pyjama féminin dans les rues ne provoquât une réaction fatale, suggéra ce qui suit :

— L'idée de Mlle Pincenez est séduisante et d'une exécution facile, mais elle a besoin encore d'une étape, la dernière, avant de pouvoir affronter la vie de tous les jours. Vous savez toutes que les « Lidos » ou les plages, si vous préférez, sont à la mode partout. Eh bien, qui nous empêche de déclarer le pyjama costume de bain officiel des femmes grandes et petites, maigres ou fortes ? Par sa décence, il rencontrera l'approbation des milieux pondérés et il nous permettra, sous le couvert de l'hygiène et des bonnes mœurs, de le faire entrer dans les habitudes. La population citadine sera conquise sans trop de peine et, en plus, il nous sera facile de l'introduire à la campagne en même temps que l'on y installera ces bains publics que l'on réclame partout. Je m'en vais aujourd'hui même écrire à mes correspondantes de Gimel, de Vugelles-la-Mothe, de Vers-chez-Grosjean, de Bassins, de Bercher, de Bioley-Orjulaz, de Lucens et de Palézieux, pour qu'elles adressent des requêtes à leur municipalité dans le but de solliciter l'établissement rapide d'un « Lido » dans leur village. C'est le premier pas à faire, le reste suivra

de près. Ainsi donc, que chacune de vous, Mesdemoiselles, imite mon exemple et mobilise ses amies et connaissances à la campagne. Battons le fer pendant qu'il est chaud ; la température actuelle nous sera un précieux auxiliaire.

La proposition de Mlle Grillesec fut adoptée par acclamation et l'on se sépara avec la conviction que l'on touchait enfin à l'égalité des sexes, la présidente n'avait-elle pas proclamé : « Recherchons premièrement l'uniformité extérieure et le reste nous sera donné par surcroît » ?

Aimé Schabzigre.

Il faut toujours mettre les points sur les i... — Un jour, un gamin étioilé, un pâle voyou se trouvait en police correctionnelle.

Le président. — Un agent vous a arrêté au moment où vous preniez le mouchoir d'un monsieur.

Le gamin. — Jemande pardon, mon président, ce monsieur allait perdre son mouchoir et je le lui renfonçais dans sa poche.



QUAND ON A ON METI,

L'E su que quand l'è qu'on a on meti, on pào pas fère quemet on vâo. Sè faut tsouyi po pas betà ein colère lè z'on ào lè z'autro, ne pas trâo menâ lo mor, ître d'accou avoué sè tsaland, ào bin fère asseimblieint de l'ître. Faut gardâ son idée, cein l'è su, mâ faut l'eintortolhî dein on mouf de papâ et de patte avoué, tot à l'einto, tant de büro, de mâ et de boune parole que lè dzein ein sèyant eimbardoufliâ. Adan, cheintant bon et ne sè mousant pas qu'âo mâitet de elliâ bouna pedance lâ a onna bouèse que lâo trosserâi lè deint se l'assèyivant de croussi. L'è su que cein eingrindze dàï coup noutra fenne et que no tsante la vilhîe tsanson que sè desâi :

Quand on parle de politiqe
Combien tu dois passer pour sot.
Crainte de perdre une pratique
Tu n'oses pas piper un mot.
Aristocrate ou patriote
Suivant qui tu crois de flatter,
Allons, donne-moi ta culotte,
Mieux que toi je veux la porter.

Na, gardâ vouôtrè tsausse et laissi dèvesâ lè fenne.

Mâ, faut pas que cein vo grâve de peinsâ que clli que l'a on meti sè dusse tsouyi.

Bin dàï coup, l'è dobedzi de fère quemet fâsâi la fenna à Rebedou que son ottô l'êtâi fermo à bise de la vela, et que son hommo l'êtâi croque-moo po crâosâ lè fousse à cinq franc la crojâ.

L'autr'hî, la dama Rebedou, pè vè midzo, dein la tserrière dào Mothî, châte à grante gotte, on pucheint paqueti dèso lo bré.

— Vo z'âi pardieu rîdo tsaud, que lâi dio, et vo z'îte fermo tserdjâ, mère Suzon ! (L'è dinse que s'appelle).

— Oi, mè faut mè couâiti po allâ rêtâodâ la soupa à mon hommo. Su zuva vè Rodo Pan-